



Les monarchomaques

L'esprit de la Gaule franque

Au XVI^e siècle, tout un courant de pensée se développe sur la base du protestantisme (mais la dépassant largement) développant une conception politique qui sera, par la suite, qualifiée de *monarchomaque*, c'est-à-dire d'opposant à la monarchie.

Cette irruption d'une démarche politique était inévitable, pour deux raisons. Tout d'abord, il y avait l'affrontement entre le pouvoir royal et l'aristocratie, avec en arrière-plan la tendance à la formation de la monarchie absolue, pour centraliser et moderniser le pays.

Ensuite, il y a la situation particulière des protestants, minoritaires en France et confrontés à un catholicisme ultra tentant de maintenir un contrôle complet sur l'administration royale et sa gestion du pays.

Le problème est que ce cas de figure n'a jamais été théorisé de leur part : en Bohême, les guerres hussites avaient montré que la naissance de deux camps était inévitable, qu'il fallait donc tenter de triompher militairement. L'Allemagne formait dans ce cadre un bon exemple, avec Martin Luther, puisque un chemin a été trouvé, même au prix de la liquidation d'une certaine radicalité religieuse.

En France, la victoire militaire était toutefois impossible, les protestants ne représentant qu'environ 10% de la population. Jean Calvin, le grand dirigeant du protestantisme français, décida alors de temporiser. Il fallait accepter l'hégémonie catholique, en attendant que la situation se débloque.

Il s'agissait d'être légitimiste, dans la mesure toutefois où le protestantisme pouvait se maintenir comme courant religieux, avec l'idée d'être hégémonique soi-même par la suite.

Un synode de toutes les Églises réformées, tenu à Paris dans les derniers jours du mois de mai 1559, dressa ainsi par exemple une confession de foi en quarante articles, dont les deux derniers sont ainsi conçus :

« *Article. 39.* Nous croyons que Dieu veut que le monde soit gouverné par lois et polices, afin qu'il y ait quelques brides pour réprimer les appétits désordonnés du monde : et ainsi, qu'il a établi les royaumes, républiques et toutes autres sortes de principautés, soient héréditaires ou autrement, et tout ce qui appartient à l'état de justice, et en veut être reconnu auteur.

A cette cause, a mis le glaive en la main des magistrats pour réprimer les péchés commis non seulement contre la seconde table des commandements de Dieu, mais aussi contre la première.

Il faut donc à cause de lui que non seulement on endure que les supérieurs dominent, mais aussi qu'on les honore et prise en toute révérence, les tenant pour ses lieutenants et officiers qu'il a commis pour exercer une charge légitime et sainte.

Article 40. Nous tenons donc qu'il faut obéir à leurs lois et statuts, payer tributs, impôts et autres devoirs, et porter le joug de subjection d'une bonne et franche volonté, encore qu'ils fussent infidèles, moyennant que l'empire souverain de Dieu demeure en son entier.

Par ainsi, nous détestons ceux qui voudraient rejeter les supériorités, mettre communauté et confusion de biens et renverser l'ordre de justice. »

Tout cela était fort logique, mais un événement précipita les choses et donna naissance au courant monarchomaque. La *Saint-Barthélemy* consista en une opération de liquidation de toutes les élites protestantes, afin de décapiter le protestantisme et de procéder à son démantèlement.

Le roi Charles IX assumait ses responsabilités dans l'opération, Catherine de Médicis étant à la source de celle-ci avec sa propre faction qu'on peut qualifier d'*italienne*, ainsi qu'au moins une partie significative de la faction royale, elle-même étroitement liée à la faction catholique.

Dans un tel cadre, la passivité légitimiste n'était plus possible : il fallait trouver une option politico-militaire et la littérature monarchomaque consiste en cela.

L'un des principaux auteurs de ce courant fut François Hotman (1524-1590), grande figure du droit au XVI^e siècle. Il avait été appelé par le roi de Navarre, le futur Henri IV, pour mener les discussions avec les princes allemands, au nom du roi Charles IX, en apparence du moins, car le réel plan était de connaître les possibles soutiens allemands aux huguenots, les protestants français, en cas de guerre civile.

Celle-ci commença peu après et quelques mois après, à la mi-1562, François Hotman rejoignit Orléans, ville occupée par le prince de Condé, pour ensuite occuper différents postes de professeur de droit, notamment à Valence et surtout à Bourges, dans une France à la paix précaire.

Il dut ainsi fuir Bourges en raison d'une émeute contre lui, pour aller à Paris se rapprocher de la cour, avant de revenir à Orléans, bastion protestant, puis Sancerre, également un bastion protestant.

François Hotman partit alors à Genève et Bâle, pour une longue période où le roi de Navarre lui confia encore une mission, celle d'être le représentant des huguenots pour les négociations avec les cantons suisses.

On a donc ici un personnage clef, qui justement en 1573, quelques mois après la Saint-Barthélemy à laquelle il échappa, traumatisé, publia à Genève la *Francogallia*, qui rassemblait en quelque sorte l'ensemble des thèses politiques protestantes.

Le titre exact était *Franco Gallia seu Tractatus isogogicus de regimine regum Gallie et de jure successionis*, puis dans une version corrigée et publiée en 1574 à Cologne *Franco Gallia Libellus statum veteris reipublicae Galliae deinde a Francis Occupatae describens*.

Pour comprendre l'approche de l'auteur, citons quelques uns de ses propos :

« Il fut un temps aussi où, vers notre Gaule franque, les jeunes gens studieux accouraient de toutes les contrées de la terre et s'empressaient vers nos Académies, comme vers le centre bien approvisionné de tous les arts libéraux : maintenant ils se détournent d'elle avec horreur, comme d'une mer infestée par les pirates, comme d'une contrée où règne une monstrueuse barbarie.

Ce souvenir me brise le cœur. Depuis douze ans, l'incendie de la guerre civile désole et ravage notre patrie infortunée ; mais ma douleur est d'autant plus amère quand je vois que beaucoup de mes concitoyens sont spectateurs oisifs devant cet incendie, comme autrefois Néron devant Rome en flammes ; qu'il en est d'autres qui, par leurs paroles et par leurs livres, attisent les flammes, et que, pour les éteindre, presque personne n'accourt.

Je n'ignore pas combien ma condition est modeste, humble même. Mais personne, que je sache, ne répudie le zèle de celui qui, dans un incendie, apporte son petit seau d'eau.

J'espère aussi que personne, parmi les vrais amis de la patrie, ne méprisera mon humble secours dans cette recherche des remèdes à nos communs malheurs. »

Ce qu'explique ici François Hotman, c'est qu'il y a un besoin de perspective et lui pense l'avoir trouvé : la monarchie serait d'origine franque et c'est dans les traditions des Francs qu'il faut puiser pour reconstituer l'esprit correct de la monarchie, afin de la rétablir sur sa base correcte et d'ainsi dépasser tous les problèmes.

Voici comment la chose est formulée, dans une lettre écrite par François Hotman à l'électeur palatin en septembre 1573 :

« En ces derniers temps, ne pouvant écarter de mon esprit le souvenir de tant d'horreurs, j'ai lu les anciens historiens de notre France et j'ai décrit d'après leur témoignage la constitution qui a gouverné notre Etat plus de mille ans.

On ne saurait dire combien la sagesse de nos pères éclate dans cette constitution, et il n'est pas douteux, pour moi, que là doit se trouver le plus sûr remède de tant de maux (...).

Et de même que, pour guérir les lésions du corps humain, il faut d'abord rétablir chaque membre en son lien et place, de même les blessures de la république ne pourront être guéries que quand elle sera rétablie, avec l'aide de Dieu, dans son ancien état. »

L'ouvrage fait moins de 200 pages, avec 150 pages environ de citations d'historiens et de chroniqueurs, François Hotman se considérant comme un « simple compilateur » de l'histoire de la Gaule franque, c'est-à-dire des débuts de la royauté en France.

On y retrouve en vingt chapitres : les quatre premiers traitent des origines du royaume de France, puis sont ensuite abordés des points essentiels, comme les règles de la transmission et la loi salique, faisant que seuls des hommes peuvent diriger (ce qui visait directement Catherine de Médicis dont le rôle était central dans les affaires royales alors).

Ensuite, on trouve notamment le rôle du Concilium Publicum qui est le conseil général des

« estats » de la France, regroupant les trois ordres.

En clair, François Hotman souligne que le Roi était initialement élu par ses pairs, avec le soutien de l'ensemble du peuple ; l'hérédité royale ne s'est construite que progressivement, avec l'accord tacite de respecter le cadre général où le Roi n'est jamais qu'un *primus inter pares*, le premier parmi les pairs, c'est-à-dire l'aristocrate dominant mais au même rang que les autres aristocrates.

François Hotman souligne également que Pépin le Bref a donc été élu par l'aristocratie et pas par le Pape, et lorsqu'il parle ensuite des Capétiens, des pairs de France, il tente de maintenir la valeur de cette orientation historique : la fonction de roi et sa transmission relève de l'usage, pas de la loi en tant que tel.

C'est-à-dire que, pour François Hotman, le Roi est un *paterfamilias*, l'équivalent du tuteur pour le pupille, le curateur pour l'incapable, le général pour l'armée, le pilote pour le navire. Si l'on peut changer l'un, l'autre reste toujours le point de départ et pour cette raison le peuple est souverain, il nomme le Roi en créant son poste, par le *jus creandi*, tout comme il peut le déposer, par le *jus abdicandi*.

François Hotman formule cela ainsi :

« L'autorité de la nation n'était pas seulement grande pour établir et retenir les rois ainsi aussi pour les déposer (...).

Cela, aux temps présents, cela semble être un avertissement pour l'avenir que ceux qui étaient appelés à la couronne de France étaient élus sous certaines lois et conditions qui leur étaient limitées, et non point comme tyrans avec une puissance absolue excessive et infinie.

Le peuple donc, en l'assemblée des Etats, avait toute puissance en l'élection qu'en la déposition des rois. »

Ce qui est très intéressant, c'est que de manière relativement idéaliste, François Hotman raconte que les Gaulois ont effectivement été soumis par les Romains, mais que les Francs sont intervenus et que, finalement, leurs traditions sont largement présentes en France.

C'est une manière, bien sûr, d'appeler à se détourner de Rome et du Pape, de la Renaissance, pour se tourner vers l'humanisme et le protestantisme se développant alors dans les pays allemands et tchèques. C'est une tentative de modifier le choix stratégique fait par François Ier de se tourner vers l'Italie.

L'idéalisation des Francs est une manière de rejeter l'Italie de son époque. On lit ainsi dans la *Francogallia* :

« Acceptons cet augure, ceux-là sont véritablement les Francs [le terme étant lié au terme « liberté » historiquement], qui, après avoir renversé la tyrannie, ont su conserver leur liberté, même sous l'autorité royale ; ceux-là seuls sont dignes du vil nom d'esclaves, qui se soumettent à la violence des tyrans, aux brigands et aux bourreaux, comme des troupeaux aux bouchers.

Aussi les Francs ont toujours eu des rois, même lorsqu'ils déclaraient prendre en main la cause de la liberté, et en établissant des rois, ils ne se donnaient ni des tyrans, ni des bourreaux, mais des chefs, des gardiens et des défenseurs. »

La monarchie française, issue des Francs, aurait donc la même base et François Hotman peut affirmer en ce sens que :

« Le pouvoir suprême n'était pas attribué à tel ou tel homme, à Pépin, à Charles ou à Louis, mais à la majesté royale, dont le véritable et unique siège était l'Assemblée générale de la nation. »

De ce fait, la guerre civile devient alors tout à fait justifiée dans certains cas :

« Toutes séditions sont fâcheuses ; cependant, il en est de justes et presque nécessaires, par exemple lorsque le peuple, opprimé par un tyran féroce, cherche son salut dans l'assemblée nationale régulièrement convoquée. »

Le courant monarchomane oppose à la toute-puissance royale une assemblée nationale à laquelle le Roi serait obligé de se subordonner, cherchant à modifier l'option italienne choisie par François Ier et qui s'est notamment concrétisée par une importante influence italienne en France.

Catherine de Médicis et la faction italienne

Le problème historique de la France est qu'elle a été influencée tant par l'humanisme et le protestantisme d'un côté, que par la Renaissance italienne et le baroque de l'autre. Or, cela est résolument contradictoire, de par les bases historiques de chaque mouvement, le premier étant progressiste, le second ancré dans le catholicisme, l'aristocratie, la réaction.

Pire encore, la nation française étant née à travers l'unification de ces deux pôles antagoniques, leur antagonisme est pour cette raison profondément masqué, inconnu, alors qu'il est justement à la source de profonds déséquilibres et fournit la base à maints événements historiques de notre pays.

De ce fait, il est en tout cas impossible de saisir la question de la prise de position politique des protestants au XVI^e siècle sans voir qu'en plus de l'affrontement entre le protestantisme et le catholicisme, le camp catholique est lui-même divisé entre une tendance espagnole (qui sera représenté par la Ligue) et une tendance italienne, dont la figure centrale en fut bien sûr Catherine de Médicis (1519-1589), héritière de la fortune des Médicis.

Le père de celle-ci était le florentin Laurent II de Médicis, à qui Machiavel dédia son fameux *Prince* ; son mariage avec le second fils de François Ier était entièrement arrangé, organisé dans le cadre d'un rapprochement diplomatique entre la France et le Pape. L'histoire voulut que son mari devint Roi, en tant que Henri II et ainsi Catherine de Médicis fut la mère de plusieurs rois de France morts jeunes : François II (1544-1560), Charles IX (1550-1574), Henri III (1551-1589).

Elle fut également la mère d'Elisabeth reine d'Espagne et de Marguerite, dite la reine Margot, épouse du futur Henri IV ; au cœur du pouvoir, elle mena de telles actions au point de récolter ce qui fut appelé une « légende noire », lui étant attribués manigances, crimes divers dont l'empoisonnement, superstitions allant jusqu'à une croyance complète en l'astrologie et les

prédictions de l'italien Côme Ruggieri, etc.

C'est elle qui fit en sorte que son fils devenu Roi en tant que François II s'allie étroitement à la famille des Guise, venant de la Lorraine tout récemment ajoutée à la France et cherchant à conquérir l'hégémonie dans le royaume, au point de voir ses deux dirigeants assassinés par le roi Henri III.

Entre-temps, de par le jeune âge de Charles IX, Catherine de Médicis fut officiellement Régente du Royaume de France de décembre 1560 à août 1563, mais par la suite elle contrôlait également encore les choix de son fils.

C'est ainsi elle qui, tout en s'alliant aux Guise, chercha d'abord à temporiser par rapport au protestantisme, puis devant l'impossibilité de maîtriser cela, fut au cœur de la tentative de son écrasement avec la Saint-Barthélemy.

Par la suite, Henri III gouverna de lui-même et amena à une rupture avec les Guise, Henri IV venant sceller une sorte de compromis historique visant, en fait, à étouffer le protestantisme.

La figure de Catherine de Médicis fut donc particulièrement honni par les protestants, qui voyaient en elle la représentation de la faction italienne tentant de prendre le contrôle du royaume, parallèlement à la famille des Guise.

De fait, le tiers des évêques étaient italiens ; quasiment la moitié des personnes naturalisées françaises étaient d'origine italienne et 12 000 Italiens vivaient à Paris ; environ 10% des postes à la Cour étaient occupés par des Italiens, qui avaient pratiquement le monopole sur les postes de médecins et de maréchaux-ferrants.

Le nombre d'Italiens présents à la Cour passa lui-même de 90 à environ 180 entre 1560 et 1589 et il faut nommer ici trois figures principales, qui furent au cœur de la décision de mener la Saint-Barthélemy.

On a le cardinal italien René de Birague, issu par ses parents de riches familles milanaises, qui, surintendant des finances en 1568, garde des sceaux en 1570, chancelier de France en 1573, étant bien entendu un très proche conseiller de Catherine de Médicis.

On retrouve également l'italien Albert de Gondi, d'une famille patricienne et banquière de Florence, qui devint maréchal de France, premier gentilhomme de la chambre de Charles IX, et Louis IV de Gonzague-Nevers, dont la famille régnait à Mantoue, qui devint duc de Nevers et fut le principal conseiller du roi Henri III avec le maréchal Gaspard de Tavannes, qui joua aussi un rôle très important dans l'organisation de la Saint-Barthélemy.

On a ainsi toute une véritable faction. Mentionnons également le surintendant général des finances françaises de 1551 à 1556 ainsi que munitionnaire des armées du royaume, le banquier florentin Albisse Del Bene, marié à Lucrece Cavalcanti appartenant à la suite de Catherine de Médicis.

Est également florentin Horatio Rucellai, par l'intermédiaire de qui Catherine de Médicis organisera la dot de sa petite-fille Christine de Lorraine, atteignant 200 000 écus d'or (presque le double

de son propre mariage déjà famélique), pour son mariage avec le grand-duc de Toscane.

Soulignons, de fait, l'importance de la question financière : si les aristocrates ne pouvaient normalement être des financiers, la faction néo-aristocratique italienne était en mesure de cumuler les deux aspects par ses relations. Albert de Gondi était ainsi très proche de son cousin banquier Jean-Baptiste de Gondi, ainsi que du financier Sébastien Zamet.

Il s'agit en fait de Sebastiano Zametti, fils de cordonnier venu faire le valet à Paris avant de devenir « seigneur de 1 700 000 écus », jouant les financiers pour les rois Henri III et Henri IV. De la même ville italienne de Lucques (en Toscane) viennent l'important banquier Bathélemy Cenami, mais aussi Scipion Sardini, membre d'une famille de financiers italiens qui devient le banquier du roi et du clergé français.

Les financiers italiens s'approprièrent des impôts comme gages : Scipion Sardini reçut la perception de taxes sur les importations d'alun et les auberges et cabarets, Ludovic Dadiacetto les péages de Lyon et de Picardie, Gondi et Sardini les taxes sur les soieries et les toiles à Paris.

Une phrase parisienne d'alors, faisant allusion au nom de Scipion Sardini et à ses armoiries (avec trois sardines d'argent) disait :

« Naguère sardine, aujourd'hui grosse baleine ; c'est ainsi que la France engraisse les petits poissons italiens. »

La position italienne était démesurée : Scipion Sardini, en 1587, publia même un faux édit royal augmentant les impôts, l'amenant à être arrêté pour cela par le président de la cour des aides et un procureur royal, avant que le roi Henri III n'intervienne de manière extrêmement brutale contre eux.

Les financiers italiens étaient intouchables, alors qu'en même temps il n'y avait aucune possibilité pour des Français d'avoir des perceptions en location ou même un poste de fonctionnaire en Italie, en Espagne, au Portugal, en Angleterre, en Ecosse, en Flandres, en Allemagne.

Avec un tel arrière-plan, le massacre de la Saint-Barthélemy apparaissait comme une opération « machiavélique », soit prémédité, soit réalisé sur le coup en saisissant l'occasion, mais dans tous les cas conformes aux intérêts du pape et dans l'esprit de la méthode « italienne ».

L'opération, ciblée et visant les dirigeants protestants tous présents à Paris, eut un écho qui fut, rappelons le, dévastateur, les pogroms anti-protestants se déroulant pendant toute une saison, commençant le 24 août 1572 à Paris, pour continuer dès le lendemain à Meaux, le surlendemain à Bourges et Orléans, à partir du 28 août à Angers et Saumur, à partir du 31 à Lyon, puis à Troyes, Rouen, Bordeaux, Toulouse, Gaillac, Albi, etc.

On comprend la haine farouche des protestants pour Catherine de Médicis. Un document fameux, publié en 1575 et en 1576, la présentait sous le jour le plus noir : *Discours merveilleux de la vie, actions et deportemens de Catherine de Medicis royne mere : auquel sont recitez les moyens qu'elle a tenu pour usurper le gouvernement du royaume de France, et ruiner l'estat d'iceluy.*

A la fin, on y trouve ces vers, qui furent également publiés dans le *Réveille-Matin* : Catherine de Médicis y est comparée à Jezabel, une princesse phénicienne mariée au roi d'Israël Achab et

particulièrement opposée au judaïsme, avant de mourir violemment.

« S'on demande la convenance
De Catherine et Jezabel.
L'une ruine d'Israel,
L'autre ruine de la France :
Jeazabel maintenoit l'idole
Contraire à la sainte parole :
L'autre maintient la Papauté
Par trahison et cruauté :
L'une estoit de malice extreme,
Et l'autre est la malice mesme.
Par l'une furent massacrez
Les Prophetes à Dieu sacrez :
L'autre en a fait mourir cent mille
De ceux qui suyvent l'Evangile. »

À l'affrontement entre le catholicisme et le protestantisme, il faut donc ajouter le jeu de la faction italienne, autour de Catherine de Médicis, jouant un rôle particulièrement trouble, cherchant à renforcer non pas tant la religion catholique, que la royauté, sur un mode de parasitisme complet.

La tentative stratégique protestante

Avec l'opposition entre protestantisme et catholicisme, la situation était explosive ; avec l'existence de la faction italienne au sein de la royauté, le besoin d'une rupture devenait complet pour les protestants.

La *Francogallia* eut donc un impact retentissant ; en pleine guerre civile, l'appel de François Hotman possédait un sens dépassant le simple cadre protestant. C'est toute l'option ultra du catholicisme et de la faction italienne de la royauté qui apparaissait comme précipitant le pays dans le chaos.

François Hotman pouvait ainsi dire :

« Comme son cœur de patriote regrette les temps heureux où la France, sa patrie bien-aimée était le rendez-vous de toutes les âmes d'élite de l'Europe. Comme il regrette le temps où de toutes part on accourait en foule dans les Universités françaises.

Maintenant hélas le pays est miné, et travaillé par les guerres civiles. Et, horreur ! certains se plaisent même à attiser le feu.

Que faire ? Va-t-il laisser les ennemis du sol natal, les Médicis et leurs affiliés papistes poursuivre leur œuvre de haine et de destruction ? Le peuple n'a-t-il autre chose à faire qu'à gémir sous les coups des tyrans qui le dominent ?

Il veut chercher un remède à ce mal dont tout bon Français a horreur. »

C'est de là que naît l'idée républicaine, c'est-à-dire le principe selon lequel la *res publica*, la république en tant que *chose publique*, soit dirigée par la personne considérée comme la plus apte.

François Hotman n'hésite pas à affirmer que :

« La multitude des hommes devrait être régie et gouvernée non point par quelqu'un d'entre eux qui le plus souvent n'aura pas telle suffisance et expérience aux affaires comme beaucoup d'autres, mais par ceux qui seraient approuvés et choisis par le consentement général de tout un peuple comme les plus vertueux et les plus suffisants de tous pour en faire un corps entier de conseil, ou plusieurs entendements et plusieurs bons cerveaux étant amassés et recueillis ensemble fussent comme l'âme qui gouvernât et remuât tout le reste du corps de la chose publique. »

La tendance démocratique au sein du protestantisme, idéologie bourgeoise, était profonde ; l'attaque contre le catholicisme portait en lui une charge anti-féodale particulièrement violente. Blaise de Monluc, un important et très cruel chef de guerre catholique, fut également mémorialiste et il constatait alors :

« Les ministres prêchaient partout que ceux qui se mettraient de leur religion ne payeraient aucun devoir aux gentilshommes, ni au roi aucunes tailles que ce qui leur serait ordonné par eux ; que les rois n'avaient aucune puissance que celle qui plairait au peuple ; que la noblesse était de même pâte qu'eux.

De sorte que quand les procureurs des gentilshommes leur demandaient leurs rentes, ils leur répondaient qu'ils leur montrassent cela en la Bible, et que si leurs prédécesseurs avaient été sots et bêtes, ils ne le voulaient pas être (...).

Quel roi ? disaient-ils, nous sommes les rois. Celui-là dont vous parlez est un petit royaume de rien. Nous lui baillerons les verges et lui donnerons métier pour apprendre à gagner sa vie comme les autres (...).

Si la reine eût encore plus tardé à m'envoyer seulement trois mois, tout le peuple était contraint de se mettre de cette religion-là, ou ils étaient morts; car chacun était tant intimidé de la justice qui se faisait contre les catholiques, qu'ils n'avaient d'autre remède que d'abandonner leurs maisons, ou mourir, ou se mettre de leur parti (...).

Quelques uns de la noblesse commençaient à se laisser aller de telle sorte qu'ils entraient en composition avec eux, les priant de les laisser vivre en sûreté en leurs maisons avec leurs labourages, et quant aux rentes et fiefs ils ne leur en demandaient rien. »

Il s'agit toutefois de bien distinguer les différents niveaux sociaux de la révolte protestante et de ce que représente les appels monarchomaques. Le protestantisme représente la bourgeoisie, qui ne conçoit encore nullement l'idée de révolution.

Elle n'a pas de théorie de l'État, elle n'envisage que de travailler les institutions de l'intérieur, tout comme par ailleurs au XVIII^e siècle, où elle n'envisagera sur le plan théorique qu'une monarchie constitutionnelle.

Ce qu'elle envisage, c'est une remise à plat, sans trop savoir comment. Sa démarche est celle d'un réformisme armé.

Dans un document publié à l'époque, le mode d'organisation des protestants était présenté comme le suivant, conformément à l'esprit de ce que prônait Jean Calvin à Genève : l'organisation se faisait au niveau de la ville, un maire se voyait confier le pouvoir exécutif, cent membres élus annuellement formant un grand conseil disposait du pouvoir législatif, à quoi s'ajoutait un conseil privé de 25 membres appartenant également au grand conseil épaulé d'un jury de douze membres. Les maires se fédéraient, élisant un chef général et cinq lieutenants.

C'était là une tendance propre au patriciat, à la bourgeoisie la plus puissante des villes, qui osait se confronter à la féodalité, mais sans se poser la question de son renversement, d'où la place prépondérante de l'aristocratie protestante à la tête du mouvement, comme chefs de guerre.

Les monarchomaques fournissaient une base idéologique et culturelle justifiant le processus.

Le pasteur François de Morel, une très importante figure protestante d'alors, expliquait par exemple la chose suivante à Jean Calvin dans une lettre du 15 août 1559 – alors que la question se posait de comment chasser la famille des Guise (ainsi que Catherine de Médicis) qui avait pris le contrôle total du jeune roi François II :

« La loi veut en France, si le Roi laisse à sa mort des enfants mineurs, que les ordres du royaume soient tout d'abord assemblés, que ce soit eux qui décident des tuteurs et gouverneurs à donner auxdits mineurs, et que d'autres soient proposés aux affaires du royaume selon qu'ils seront plus ou moins proches du roi par le sang, qui aient la direction de tout jusqu'à la majorité desdits enfants.

De par le droit, il est donc licite de convoquer les états du royaume. »

On est là dans une forme de légalisme très claire. La *Francogallia* elle-même ne parle que de rétablir ce qui a été.

En fait, les protestants, pour neutraliser la répression, ont besoin de neutraliser la royauté, de bloquer les marges de manœuvre de celle-ci.

Il y a donc deux options : soit souligner le fait que le Roi ne l'est que par un contrat avec le peuple, ou bien en faire une sorte de pacte, d'alliance, possédant alors une dimension fédérative bien plus importante.

C'est cette dernière dimension qui fournissait la dimension démocratique au protestantisme français. Bien entendu, cela restait bien moins qu'avec le hussitisme en Bohême ou la guerre des paysans en

Allemagne ; la dimension anti-féodale restait puissante, sans être dominante, et cela condamnait le protestantisme à se couper des masses.

Louis Régnier de la Planche fournit ici un point de vue éminemment intéressant. En tant qu'une des principales figures du protestantisme, il fut par exemple convié à une discussion privée avec Catherine de Médicis pour exprimer son point de vue, ce qui l'amena d'ailleurs en prison pour quelques jours, car le cardinal de Lorraine écoutait ses propos à son insu.

Dans son *Histoire de l'État de France, tant de la république [= la chose publique NDLR] que de la religion, sous le règne de François II*, de 1576, Louis Régnier de la Planche donne un panorama précis et relativement pessimiste de la situation :

« Ces façons de faire, ouvertement tyranniques, disent-ils, les menaces desquelles à cette occasion on usait envers les plus grands du royaume, le reculement des princes et grands seigneurs, le mépris des Etats du royaume, la corruption des principaux de la justice rangée à la dévotion des nouveaux gouverneurs, les finances du royaume départies par leur commandement et à qui bon leur semblait, comme aussi tous les offices et bénéfices, bref leur gouvernement violent et de soi-même illégitime esmeut de merveilleuses haines contre eux et fit que plusieurs seigneurs se réveillèrent comme d'un profond sommeil...

Chacun donc fut contraint de penser à son particulier, et commencèrent plusieurs à se rallier ensemble pour regarder à quelque juste défense pour remettre sus l'ancien et légitime gouvernement du royaume.

Cela étant proposé aux jurisconsultes et gens de renom de France et d'Allemagne, comme aussi aux plus doctes théologiens, il se trouva qu'on se pouvait légitimement opposer au gouvernement usurpé par ceux de Guise et prendre les armes à un besoin pour repousser leur violence, pourvu que les princes du sang, qui sont nés en tel cas légitimes magistrats, ou l'un d'eux, le voulut entreprendre, surtout à la requête des États de France ou de la plus saine part d'iceux...

Ceci arrêté d'un commun consentement, il se trouva trois sortes de gens à manier cette affaire : les uns mus d'un droit zèle de servir à Dieu, à leur prince et patrie ; autres mus d'ambition et convoiteux de changement ; et autres encore aiguillonnés d'appétit de vengeance pour les outrages reçus de ceux de Guise, tant en leurs personnes que de leurs parents et alliés.

De sorte qu'il ne se faut point émerveiller s'il y eut de la confusion et si l'issue en fut tragique. »

L'aristocratie protestante comptait surtout se renforcer, alors que la bourgeoisie savait qu'elle était encore trop faible. Les monarchomaques répondaient alors à un besoin politique contradictoire – c'est précisément dans cette brèche que s'engouffrera Henri IV.

Le sens de l'échec du colloque de Poissy

Aux côtés de François Hotman comme grande figure monarchomaque, on trouve Philippe Duplessis-Mornay (1549-1623), grand érudit protestant maîtrisant parfaitement le latin, mais

également le grec, l'hébreu, l'allemand, ayant des connaissances larges en néerlandais, en anglais, ainsi qu'en italien.

Il sera ainsi un proche conseiller de Henri de Navarre, avant que celui-ci ne devienne Henri IV, cherchant à propulser celui-ci comme roi protestant maintenant une tolérance vaste pour les deux religions chrétiennes. La trahison de Henri IV l'amènera à gérer la situation inverse avec la négociation de l'*Édit de Nantes*, lui-même étant mis de côté par la suite, alors que s'intensifiait la vague monarchique anti-protestante.

Sa position de gouverneur de Saumur et son grand prestige auprès des protestants n'aboutiront, de ce fait, à rien de concret et on comprend avec cet arrière-plan la dimension « raisonnable » de ses *Vindiciae contra tyrannos, sive de Principis in populum populique in Principem legitima potestate*.

Il s'agit, non pas d'un appel à la révolte, mais davantage la mise en avant d'un esprit de résistance : là où François Hotman pose le cadre de manière véhémement, avec une question historique en arrière-plan (celle de la Gaule franque), Philippe Duplessis-Mornay pose le problème comme une question de style. Son *Vindiciae contra tyrannos* dresse un large panorama de la notion de royauté dans ce qui est l'ancien testament pour les chrétiens, soulignant la nécessité pour le roi de suivre l'approche des rois du passé qui se sont bien comportés.

Toute sa considération à ce sujet peut être résumée par cette citation :

« Le prince n'est que ministre et exécuteur de la loi et ne peut dégainer l'épée sinon contre ceux que la loi condamne à être frappés.

S'il fait autrement, il n'est plus Roi, mais tyran, il n'est plus juge, ains brigand. »

Le caractère vain des espoirs protestants est difficile à comprendre, de nos jours. Mais il leur semblait à l'époque qu'il existait un moyen de parvenir à une sorte de compromis.

Même Catherine de Médicis avait espéré, par l'intermédiaire du colloque de Poissy, qui s'est tenu à la fin de l'année 1561, unifier catholiques et protestants autour d'un dénominateur commun suffisamment fort pour donner naissance à une Église gallicane.

C'est Michel de L'Hospital (1506-1573) qui fut chargé de théoriser ce processus de « sortie par en haut » des guerres de religion : il fallait utiliser les protestants pour prendre de l'indépendance par rapport au Vatican, tout en profitant de l'Église catholique pour renforcer le cadre royal.

Catherine de Médicis avait espéré organisé un luthérianisme à la française, sauf que le calvinisme était bien plus poussé historiquement que le luthérianisme ; aux congrès, les 40 représentants catholiques ne purent, pour leur quasi totalité, nullement s'entendre avec des protestants guidés par Théodore de Bèze et rejetant catégoriquement le culte des images, les initiatives superstitieuses comme les processions ou celle attribuant une présence réelle du Christ dans le vin et le pain.

Il est intéressant de voir que la tentative de trouver un compromis se focalisa notamment sur la double communion, qui avait été l'objectif du hussitisme, mais tout cela arrivait bien après que le protestantisme ait quitté sa base hussite et se soit profondément développé.

Ainsi, après l'échec du colloque il y eut l'édit de janvier 1562 permettant aux protestants de se rassembler hors des villes, mais dès le 1er mars 1562 il y eut le terrible massacre de Wassy. Il était clair que, puisque Catherine de Médicis n'avait pas pu utiliser les protestants comme elle l'entendait, alors leur extermination était programmée.

Ce fut très clairement l'avis des protestants alors : dès 1562 la révolte contre la tyrannie s'exprime, prenant un tour d'une grande agressivité après la Saint-Barthélemy de 1572. C'est là le sens profond de la littérature monarchomane, accusant Catherine de Médicis et le pouvoir royal de prendre un tournant autoritaire et arbitraire digne de l'Empire Ottoman.

Il est donc important de saisir que la Saint-Barthélemy est tout à fait imputable à Catherine de Médicis. Non seulement ce sont ses conseillers italiens qui ont organisé ce massacre de l'élite protestante à Paris, mais c'est dans la droite ligne de l'échec du colloque de Poissy.

Ce qui explique donc l'émergence de la littérature monarchomane, c'est la dimension subite de la Saint-Barthélemy, semblant être en contradiction avec l'esprit ayant prévalu jusque-là dans l'État.

Voici des textes qui furent publiés dans la foulée de la Gaule franque, témoignant de la richesse de la littérature monarchomane :

- *la France-Turquie, c'est-à-dire conseils et moyens tenus par les ennemis de la couronne de France, pour réduire le royaume en tel état que la tyrannie turquesque ;*
- *Traité du droit des magistrats sur leurs sujets, publié par ceux de Magdebourg, l'an MDL, et maintenant revu et augmenté de plusieurs raisons et exemples ;*
- *les Apophtegmes et discours notables recueillis de divers auteurs contre la tyrannie et les tyrans ;*
- *le Discours des jugements de Dieu contre les tyrans recueilli des histoires sacrées et profanes et nouvellement mis en lumière ;*
- *le Politique, dialogue traitant de la puissance, autorité et du devoir des princes, des divers gouvernements, jusques où l'on doit supporter la tyrannie, si, en une oppression extrême, il est loisible aux sujets de prendre les armes pour de fendre leur vie et liberté ; quand, comment, par qui, et par quel moyen cela se doit et peut faire ;*
- *le Discours politique des diverses puissances établies de Dieu au monde, du gouvernement légitime d'icelles et du devoir de ceux qui y sont assujettis ;*
- *Le Reveille-Matin des François et de leurs voisins composé par Eusèbe Philadelphie cosmopolite ;*
- *la Réponse à la question à savoir s'il est loisible au peuple et à la noblesse de résister par armes à la félonie et cruauté d'un seigneur souverain ;*
- *le Discours merveilleux de la vie, actions et deportemens de Catherine de Médicis, Roynne mere.*

Ce dernier ouvrage, par exemple, retraçant la biographie de Catherine de Médicis de 1572 à 1574, fut publié en 1575, réédité deux autres fois la même année, avec ensuite des traductions en latin, en anglais et en allemand. L'année suivante connut même une *Seconde édition plus correcte, mieux disposée que la première, et augmentée de quelques particularitez.*

Catherine de Médicis a alors sa légende noire : simple roturière mariée au frère du futur Roi, elle empoisonne ce dernier comme elle a empoisonné la reine de Navarre, dirigeante protestante, tout cela afin de s'approprier le pouvoir de manière machiavélique, au nom de ses enfants.

Dans le *Discours merveilleux*, on lit ainsi qu'elle a comme objectif de procéder à la liquidation de la noblesse historique, pour placer ses gens à elle. Elle a besoin de la guerre civile pour mettre en place un régime totalement nouveau.

Il est ainsi dit :

« Ceste-cy [c'est-à-dire Catherine de Médicis] pour gouverner avec son Gondi, craignant que les grands de ce Royaume n'opposassent à cest excessif avancement, qui n'est fondé que sur la passion démesurée d'une femme, allume une guerre civile en ce Royaume, met les frères et voisins les uns contre les autres, et tant fait, qu'en peu de temps, elle se défait du Roy de Navarre premier Prince du sang, majeur d'ans, d'Anne de Mommorenci Connestable, du duc de Guise grand maître, tous Pairs de France, du Marechal de S. André et infinis autres seigneurs, qui par poison, et qui par guerre, tant que ce petit belistre demeure tout seul au près d'elle à faire tout ce qui lui plaît (...).

Pénétrons le pernicieux conseil de ceste femme, et voyons si elle tend à l'extermination des Huguenots seulement, ou de tous les grans de ce Royaume sans égard de religion. »

De manière intéressante, le *Discours merveilleux* défend même les Guise, arguant que son rôle a été mis en scène justement par Catherine de Médicis dans un plan machiavélique. La notion de tyrannie, à ce moment-là, vise directement la tentative de former un régime au-delà de son cours historique.

Le *Discours merveilleux* aborde un aspect allant bien plus loin que la question de la guerre des religions et d'ailleurs cet ouvrage fait également partie des *Mémoires de l'estat de France sous Charles neufiesme*, terminant le troisième et dernier tome, avant un appel à la paix.

Il est aussi souvent attribué à une grande figure humaniste, le protestant Henri Estienne (1528-1598), qui était le principal ennemi de la reprise de mots et d'expression venant de l'italien dans la langue française, publiant notamment en 1578 l'œuvre intitulée *Deux dialogues du nouveau français italianisé, et autrement desguizé, principalement entre les courtisans de ce temps. De plusieurs nouveutez qui ont accompagné ceste nouveauté de langage. De quelques courtisianismes modernes et de quelques singularitez courtisanesques*.

A ce titre, le roi Henri III l'enjoignit à écrire une *Précellence du langage françois*.

Contre la France-Turquie

Influencé par le *Discours merveilleux*, *La France-Turquie*, c'est à dire, *conseils et moyens tenus par les ennemis de la Couronne de France, pour réduire le Royaume en tel état que la tyrannie turquesque* fut publié en 1575, en trois parties distinctes tout d'abord.

La première, *Conseil du Chevalier Poncet, donné en presence de la Royne mere & du Conte de Retz, pour reduire la France en mesme estat que la Turquie, consiste en la présentation des conseils donnés par un chevalier Poncet à Catherine de Médicis après avoir visité l'empire ottoman*.

Il s'agit sans doute d'une allusion à Maurice Poncet, auteur en 1572 d'un ouvrage appelant à la soumission de l'aristocratie : *Remontrance à la noblesse de France de l'utilité et repos que le Roy apporte à son peuple: et de l'instruction qu'il doit avoir pour le bien gouverner*.

Le chevalier Poncet donne comme conseil de supprimer physiquement les aristocrates pour les remplacer par des gens qui seront redevables de tout, de supprimer la propriété afin que tout soit centralisé sur une seule personne devenant incontournable.

La seconde partie consiste en la mauvaise défense de ce prétendu chevalier, niant dans *L'Antipharmaque du chevalier Poncet* avoir jamais donné de tels conseils.

Enfin, la troisième partie explique en conclusion l'arrière-plan général de la Saint-Barthélémy, sous le titre de *Lunettes de Cristal de Roche, par lesquelles on voit clairement le chemin tenu pour subjuguier la France, à même obéissance que la Turquie: adressées à tous Princes, Seigneurs, Gentils-hommes, et autres d'une et d'autre Religion bons et légitimes Français. Pour servir de contre-poison à l'Antipharmaque, du Chevalier Poncet*.

Voici un extrait de cette partie, qui là encore cible la tyrannie :

« Je parle seulement contre ceux qui nous ôtent par force, par subtilités indues, et par exactions, comme font journellement lesdits Italiens au vue, su, appui, et commandement de ladite Royne mere, du Maréchal de Rets, de Monsieur de Nevers, du Chancelier et autres de leur conseil & adherans, ainsi qu'à mon grand regret je le vois tous les jours et à toute heure, par faute que personne ne se présente pour si opposer de si bonne forte, que nous ne soyons plus sujets à leurs tyrannies sous l'autorité de notre Roy, lequel ne voit rien de ces affaires sinon ce qu'il leur plaît et par tel miroir qu'ils veulent (...).

Et nous permettons et souffrons que les étrangers non seulement mangent nos morceaux, nous sucent jusques aux os, tiennent les principaux estats et les meilleurs plus belles et fructueuses charges, mais encore qu'ils nous commandent à baguette, et nous empoisonnent quant il leur plaît outre les poisons dont ils ont contaminé notre nation et font perdre les âmes par tout genre de vice, comme d'usure, de tromperie, de trahison et dissimulation de sodomie et toute espèce de paillardise (...).

Voulons nous attendre qu'ils nous coupent la gorge, ou sinon qu'ils nous matent et mettent si bas par leurs subsides et inventions exactives, et par leur force (qui s'agrandit et augmente tous les jours) que nous ne puissions jamais relever, et qu'ils nous réduisent sous la diabolique servitude dont leurs desseins détestables, et l'étroite observation des préceptes et documents de Poncet [...], qui est si clair et suffisant pour montrer véritablement qu'ils nous mènent au grand chemin de la tyrannie Turquesque qu'il n'en faut nullement douter ? »

Le roi Charles IX y est présenté comme ayant été empoisonné par sa mère, car désireux de condamner la Saint-Barthélemy. C'est là qu'on reconnaît le caractère idéaliste de l'entreprise monarchomane.

L'aristocratie catholique sut profiter de cette faille, avec les *malcontents*, éléments catholiques particulièrement insatisfaits du chaos dans lequel se trouvait le pays et ne comptant nullement

accepter que des courtisans italiens remplacent l'aristocratie française.

Ces malcontents étaient proches de trois dirigeants : tout d'abord, on retrouve Henri Ier de Bourbon-Condé, figure de proue de l'aristocratie protestante et de ce fait, peu en mesure d'unir réellement les aristocrates catholiques malcontents autour de lui.

On a ensuite le frère du roi Henri III, François de France, qui effectivement parvient à unir autour de lui les malcontents, en prônant une ligne de tolérance. Il est aidé en cela par son beau-frère Henri de Navarre, le futur Henri IV, qui justement prendra sa place après sa mort de la tuberculose en 1584.

Dans tous les cas, les malcontents représentaient une ligne visant à faire cesser les guerres de religion, en assumant une ligne d'ouverture religieuse. Étienne Pasquier, un proche de Henri IV ayant mené un profond travail d'historien alors, résume ainsi ce moment d'émergence des malcontents :

« Nous commençâmes à être divisez en deux, par une étrange malédiction, et de deux noms misérables, de fraction, partialité et division, les uns appelez Papistes, et les autres Huguenots, combien que nous n'ayons autre qualité que celle de Chrétiens, qui nous est empreinte par le Saint Sacrement, et caractère de Baptême.

En ce malheur nous avons vécu plusieurs ans. Depuis, il en venu un tiers de mal contents, qui mêlent en leur querelle, l'État. »

Le grand représentant intellectuel du courant des malcontents fut le protestant Innocent Gentillet (1535-1588), auteur notamment en 1576 d'une *Brieve remonstrance a la noblesse de France sur le fait de la Declaration de Monseigneur le Duc d'Alençon*, mais surtout d'un *Discours sur les moyens de bien gouverner & maintenir en paix un Royaume, ou autre Principauté divisez en trois parties: asavoir, du Conseil, de la Religion et de la Police que doit tenir un Prince: Contre Nicolas Machiauel Florentin, A Tres-haut et Tres-Illustre Prince François Duc d'Alençon, fils et frere de Roy, Troisième edition nouvellement reveue par l'Autheur*.

Cette dernière œuvre, qui passa à la postérité sous le titre d'Anti-Machiavel, est dédié au frère du Roi, formant ainsi un appel à le soutenir. On lit dans l'épître lui étant dédié au début de l'œuvre qu'il faut agir en Français et bannir le style de Nicolas Machiavel :

« Vous y pourrez voir, Monseigneur, plusieurs beaux exemples des Rois de France vos ancêtres, & de plusieurs grands Empereurs, qui ont prospéré en leurs États, & qui ont heureusement gouverné leurs Royaumes & Empires, pour avoir eu gens de bien & sages en leur Conseil.

Comme par le contraire, ceux qui se sont servis de mauvais conseillers & gouvernez par flatteurs, ambitieux, avarés, & surtout par étrangers, se sont toujours précipitez en quelque grand malheur, & ont mis leur État en branle ou en ruine entière, & leurs sujets en confusion & misère.

Qui est une faute où les Princes se laissent bien souvent & facilement tomber, de laquelle néanmoins ils se dussent plus garder : veu qu'il est certain qu'en toutes choses le mauvais conseil est cause de maux infinis, & principalement és affaires d'un Prince &

d'une République.

C'est la principale & plus grieve maladie dont la pauvre France est aujourd'hui affligée, qui la mine & la ruine le plus : tellement qu'elle a bien besoin que votre Excellence s'emploie à appliquer les remèdes nécessaires pour la guérir.

Vous pourrez aussi voir icy, Monseigneur, comme le devoir d'un bon Prince est d'embrasser & soutenir la Religion Chrétienne, & de chercher & s'enquérir de la pure vérité d'icelle, & non pas approuver ni maintenir la fausseté en la Religion, comme Machiavel enseigne.

Et quant à la Police, votre Excellence y pourra voir aussi plusieurs notables exemples de vos progéniteurs Roys de France, & des plus grands & anciens Empereurs Romains, par lesquels quels appert que les Princes qui se sont gouvernez par douceur & clemence conjointe à justice, & qui ont usé de modération & de bonnairété envers leurs sujets, ont toujours grandement prospéré, & longuement régné.

Mais au contraire, les Princes cruels, iniques, perfides, & oppresseurs de leurs sujets, sont incontinent tombez eux & leur état en péril, ou en totale ruine, & n'ont guère long temps régné, & le plus souvent ont fini leurs jours par mort sanglante et violente.

Et d'autant que les exemples de bon gouvernement sont la plupart princes de la noble maison de France, dont votre Excellence est issue, je m'assure, Monseigneur, qu'ils vous esmouvent toujours de plus fort à ressusciter & faire reluire en vous les vertus héroïques de vos aïeux : & à chasser hors de France les vices infâmes qui s'y enracinent, asavoir cruauté, injustice, perfidie, & oppression, ensemble les étrangers qui les y ont apportez, & les François degeneux & abâtardis leurs adhérents, qui favorisent à leurs tyrannies & oppressions, lesquelles traînent après elles la subversion de l'État du Royaume.

Cela même poussera votre Excellence à remettre sus la manière de gouverner vraiment Française, usitée par vos devanciers, & à bannir & renvoyer celle de Machiavel en Italie, dont elle est venue, à notre très grand malheur et dommage.

Dequoy tout le Royaume, nobles, ecclésiastiques, marchands et roturiers, voire les Princes & grands Seigneurs, vous seront à jamais grandement tenus & obligez : comme est le pauvre malade languissant, qui est en péril évident de mort, au prudent médecin qui le fuerit.

Et d'abondant, la postérité n'oubliera jamais un si grand bienfait, mais célébrera vos héroïques & magnanimes vertus par histoires & louanges immortelles. Et semble bien que Dieu voulant avoir pitié de la pauvre France, & la voulant délivrer de la sanglante & barbare tyrannie des étrangers, vous a suscité comme le fatal libérateur d'icelle, vous (dis-je) Monseigneur, qui estes Prince François, de la maison de France, François de nation, François de nom, & François de cœur & d'effet.

Car, à qui pourrait mieux appartenir l'entreprise de délivrer la France de tyrannie, & le los & honneurs d'un si haut & héroïque exploit, qu'à votre Excellence, qui n'a rien qui ne soit François ?

A qui peut la pauvre France mieux avoir son recours en son extrême péril & nécessité, qu'à celui qui est un vrai tige issu du bon Roy Louys XII, père du peuple, & du grand Roy François, Prince fort amateur de ses sujets, & du débonnaire Roy Henry second ? »

On l'a compris, l'ennemi, ce sont les courtisans italiens :

« Car ces Italiens ou italianisez, qui ont en main le gouvernail de la France, tiennent bien pour vraye la maxime de Machiavel, Qu'on ne se doit fier aux estrangers, comme aussi elle est veritable.

Est c'est pourquoy ils ne veulent avancer que gens de leur nation, ou quelques François bastards et degenerateux, qui sont façonnez à leur humeur et à leur mode, et qui leur servent comme d'esclaves et vils ministres de leurs perfidies, cruautéz, rapines, et autres vices.

Car quant aux bons et naturels François, ils ne les veulent avancer, parce qu'ils leur sont estrangers, et par consequent suspects de ne leur estre assez fideles, suyvant ladite maxime. »

Leur style, c'est celui qui aurait été enseigné par Nicolas Machiavel :

« Cest atheiste Machiavel enseigne au prince d'estre un contempteur de Dieu et de religion, et de faire seulement la mine, et beau semblant exterieurement devant le monde, pour estre estimé religieux et devot, bien qu'il ne le soit pas. Car de punition divine d'une telle hypocrisie et dissimulation, Machiavel n'en craint point, parce qu'il ne croit pas qu'il y ait un Dieu.

Conclusion, l'Italie, Rome, le pape et son siège sont vraiment la source et la fontaine de tout mespris de Religion, et l'escole de toute impieté. Et comme ils l'estoyent desja du temps de Machiavel (ainsi qu'il confesse) ils le sont encores plus aujourd'hui (...).

De sorte qu'en lieu de meurtriers et assassins ou massacreurs ils n'ont point de honte de se dire abbreviateurs de justice. Et pourquoy en auroyaient-ils honte ? veu que la justice d'aujourd'hui est exercee d'une sorte, qu'on la fait servir de palliation et couverture d'assassinemens, meurtres et vengeance. L'on void bien à l'œil qu'en plusieurs endroits la justice ne sert qu'à prester son nom, à ceux qui veulent estre veus bien faire en faisant mal contre leurs propres consciences, suyvens en cela la doctrine de Machiavel. »

Le vrai sens de la Saint-Barthélemy, ce n'est donc pas qu'un massacre de l'élite protestante, mais le début d'un massacre de l'ensemble de l'élite française pour la remplacer. Voilà comment la chose est présentée :

« A l'imitation desquelles ceste mesme race complotta, et fit executer, non pas en Sicile, mais en la France mesme, et parmi toutes meilleures villes du royaume, ce cruel et horrible massacre general de l'an M.D.LXXII. qui saigne tousjours, et duquel ils ont encores les mains et leurs espees ensanglantees. Duquel exploit ils se sont vantez et bravez incessamment depuis (...).

Mais je diray cecy en passant, que nos machiavelistes de France, qui furent auteurs et entrepreneurs des massacres de la journee de S. Barthelemy, n'avoient pas bien leu ce

passage de Machiavel que nous venons d'alleguer (...).

Ils devoient considerer ces venerables entrepreneurs, ce que dit icy leur docteur Machiavel (et qu'ils ont veu depuis par experience) qu'un peuple ne peut manquer de chefs, qui luy renaissent tousjours à foison, en la place de ceux qu'on tue. S'ils eussent si bien noté ce passage de Machiavel, comme ils font les autres, tant de sang ne fust pas respandu, et leurs tyrannie eust (peut estre) plus duré qu'elle ne fera. »

En fait, ne pouvant vaincre le catholicisme, l'aristocratie protestante a fait de Catherine de Médicis l'ennemi suprême, afin de contrebalancer sa position de faiblesse, de faire en sorte que l'aristocratie catholique cesse son offensive en raison d'un ennemi commun : la faction italienne qui chercherait à tirer les marrons du feu.

Cependant, le problème est qu'à partir du moment où les malcontents rentrent en jeu, la question protestante passait en second lieu.

La première étape fut l'*Édit de Beaulieu* de 1576, réhabilitant les victimes de la Saint-Barthélemy et accordant une vaste liberté de culte aux protestants (sauf à Paris et à la Cour). Toutefois, la clause exigeant que le culte catholique puisse être repris dans les zones protestantes ne put être appliquée et amena la formation d'une *Ligue catholique* provoquant une nouvelle guerre de religions.

On passa alors des *malcontents* aux *Politiques*, qui se chargèrent de remettre la monarchie au centre du jeu, aux dépens de la position de force du catholicisme et surtout du protestantisme progressivement liquidé. Les grandes figures de ce courant furent La Boétie et Michel de Montaigne.